



CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 19 SEPTEMBRE 2024

PROCÈS-VERBAL

En l'an 2024, le jeudi 19 Septembre 2024 à 20 heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 13 septembre 2024, s'est réuni sous la Présidence du Maire de la commune de Moncontour, en présence de quatre adjoints et des Conseillers Municipaux suivants :

Nombre de présents : 10

M. Edouard RENAUD – M. Louis ZAGAROLI – M. Alexandre ROULON – M. France POIREAU - M. Jean-Jacques HOULLIER - Mme Marylène PETIT - M. Bruno SOUCHARD - Mme Martine COLOMBET – Mme Anne PEUVERGNE - M. Arnaud GIANANTI -

Etaient également présents :

Conseillers Consultatifs : Mme Corinne LORIN – Mme Roseline PINEAU – Mme Amandine BRIAND - M. Mickaël GUILLOT -

Presse : Madame Thérèse RINUIT

Nombre de pouvoirs : Mme Katia GUILLOT donne pouvoir à Alexandre ROULON – Mme Nadia JUILLET donne pouvoir à Edouard RENAUD - M. Franck JOSEPH-THEODORE donne pouvoir à France POIREAU -

Absents excusés : M. Jean-Claude BOUILLAUT - M. Nicolas TURQUOIS

Edouard RENAUD, Maire, après avoir constaté le quorum, ouvre la séance du Conseil Municipal à 20 heures.

Désignation d'un Secrétaire de séance : Martine COLOMBET

Approbation à l'unanimité du procès-verbal du Conseil Municipal du 27 juin 2024.

ORDRE DU JOUR

- *Tarifs restaurant scolaire - Année scolaire 2024/2025*
- *Tarifs restaurant scolaire enseignants - Année scolaire 2024/2025*
- *Tarifs cantine centre de loisirs - Année scolaire 2024/2025*
- *Adhésion de la commune de Dangé-Saint-Romain au Syndicat Energies Vienne*
- *Création d'un poste d'adjoint administratif « France Services » au 1^{er} janvier 2025*
- *Révision des tarifs de location des salles communales*
- *Décisions du Maire*
- *Questions diverses*

Tarifs Restaurant Scolaire Année 2024/2025

Présentée par Edouard RENAUD

Monsieur Edouard RENAUD rappelle aux membres présents que les tarifs de la cantine scolaire pour l'année 2023/2024 étaient de 3,08 € pour les enfants de moins de 6 ans, 3,51 € pour les enfants de plus de 6 ans et 9 € pour les adultes.

Il précise qu'il serait souhaitable de revaloriser ces tarifs pour l'année 2024/2025.

Monsieur le Maire présente les dépenses de fonctionnement du service cantine en parallèle du nombre de repas consommés sur l'année 2023 : 68 230 € pour 10 671 repas.

Les Membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré décident de fixer les tarifs suivants à effet de la rentrée scolaire 2024/2025 : augmentation de 2 %.

. enfants âgés de moins de 6 ans	3,14 €
. enfants âgés de plus de 6 ans	3,58 €
. adultes (tarif maintenu)	9,00 €

Tarifs Cantine Enseignants Année 2024/2025

Présentée par Edouard RENAUD

Monsieur Edouard RENAUD rappelle aux membres présents que le tarif de la cantine enseignant pour l'année 2023/2024 était de 5,41 €.

Il précise qu'il y a lieu de revoir ce tarif compte tenu des dépenses de fonctionnement du service cantine.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de fixer le tarif suivant à effet de la rentrée scolaire 2024/2025 (augmentation de 2 %)

Enseignants	5,52 €
--------------------	---------------

Tarifs Cantine Centre De Loisirs Année 2024/2025

Présentée par Edouard RENAUD

Monsieur RENAUD rappelle aux membres présents que les tarifs de la cantine pratiqués pour le centre de loisirs pour l'année 2023/2024 étaient 3,28 € pour les enfants et animateurs.

Compte tenu de la révision à la hausse de la tarification des repas enfants et adultes de la Société API, Il précise qu'il serait souhaitable de revaloriser ces tarifs pour l'année 2024/2025.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident de fixer le tarif à 3,35 € à effet du 1^{er} septembre 2024 pour l'année scolaire 2024/2025.

Adhésion de la commune de Dangé-Saint-Romain au Syndicat Energies Vienne

Présentée par Edouard RENAUD

Par délibération du 20 mars 2024, la commune de Dangé-Saint-Romain a sollicité son adhésion au Syndicat ENERGIES VIENNE, avec transfert des compétences obligatoires. Après approbation par le Comité syndical, dans sa séance du 20 juin 2024, cette décision est dans un second temps subordonnée à l'accord des collectivités adhérentes du Syndicat.

Il est demandé aux membres présents de se prononcer sur cette demande d'adhésion.

Après discussion, le Conseil Municipal approuve l'adhésion de la commune de Dangé-Saint-Romain au Syndicat ENERGIES VIENNE.

Création d'un emploi permanent à l'espace France services

Présentée par Edouard RENAUD

Monsieur Edouard RENAUD rappelle la création d'un espace France Services et l'obligation de recruter deux agents.

Actuellement les postes sont occupés par un agent recruté par la commune pour un temps non complet à raison 29/35^{ème} depuis le 1^{er} janvier 2019 et par un agent sous contrat mis à disposition par le Centre de Gestion de la Fonction publique Territoriale de la Vienne depuis le 4 juillet 2022.

L'agent sous contrat, ayant fait ses preuves, Monsieur le Maire propose de créer un emploi permanent pour cette personne à raison de 28/35^{ème} à compter du 1^{er} janvier 2025.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide :

- ◆ de créer un emploi permanent sur le grade d'adjoint administratif à raison de 28/35^{ème} à compter du 1^{er} janvier 2025.

Révision des tarifs de location des salles communales

Présentée par Edouard RENAUD

Considérant l'augmentation du coût du fonctionnement des équipements mis à disposition des particuliers et des organismes, notamment le coût des fluides, des produits sanitaires et du personnel d'entretien, il y a lieu de revoir les tarifs de location des salles communales pour une application au 1^{er} janvier 2025 ;

Salles	Commune		Hors Commune (particuliers – associations)		Chauffage du 01/10 au 30/04	Podium	Caution
	1 jour	Journée Sup	1 jour	Journée Sup			
	1 jour	Journée Sup	1 jour	Journée Sup	Par jour		

<u>MONCONTOUR</u>							
Salle Polyvalente	200,00 €	100,00 €	380,00 €	190,00 €	40,00 €	48,00 €	500,00 €
<u>MESSAIS</u>							
Salle des fêtes	100,00 €	50,00 €	130,00 €	70,00 €	30,00 €	48,00 €	300,00 €
<u>OUZILLY-VIGNOLLES</u>							
Salle des fêtes	120,00 €	60,00 €	150,00 €	70,00 €	30,00 €	48,00 €	300,00 €
Salles ancienne école	100,00 €	50,00 €			20,00 €		300,00 €
<u>SAINT-CHARTRES</u>							
Salle des fêtes	80,00 €	40,00 €	110,00 €	50,00 €	30,00 €	48,00 €	300,00 €

Il est décidé → le maintien de mettre gracieusement à disposition des associations de la commune toutes les salles communales ;

→ de ne plus louer les deux salles de l'ancienne école aux particuliers hors commune.

→ d'appliquer ces nouveaux tarifs à compter du 1er janvier 2025

Décisions du Maire

- ◆ Virement de crédits pour régler les travaux d'électricité et la création d'une dalle emplacement Laverie et distributeur de Pizza pour un montant de 3 882.67 €
[coût réel : 13 882.67 € – Crédits prévus : 10 000 €]

- ◆ Virement de crédits pour régler les travaux d'électricité et de plomberie effectués au nouveau chalet du camping pour un montant de 2 066.90 €
[coût réel : 12 066.90 € – Crédits prévus : 10 000 €]

- ◆ Virement de crédits pour régler l'achat des extincteurs, du matériel et du mobilier à l'auberge du Lac pour un montant de 6 797.92 €
[coût réel : 6 797.92 € – Crédits prévus : 0 €]

- ◆ Virement de crédits pour régler la facture d'achat du véhicule FIAT DUCATO pour un montant de 10 039.52 €
[coût réel : 53 039.52 € – Crédits prévus : 43 000 €]

Les crédits ont été prélevés sur l'opération sanitaire module à hauteur de 22 787.01 €
[crédits prévus : 30 200 €]

- ◆ Cession du véhicule CITROËN JUMPER pour un montant 1 100 €

Questions diverses

- Prochain Conseil de Communauté à Moncontour le 29 octobre 2024 19H00
- Réflexion nouvelle tarification restauration scolaire : envoi mail aux parents d'élèves
- Réunion associations fixée le vendredi 11 octobre 2024 à 19H à la mairie de Moncontour
- Invitation les Ajassons de la dive et UT en piste à la 7^{ème} Polyphonies le dimanche 29 septembre 2024 Grange de Ranton de 14h30 à 18H00
- Randonnée Equiliberté 86 le dimanche 20 octobre 2024
- Stage Sacha GUIN du 30/09/2024 au 11 octobre 2024 Surveillance cour de récréation 12H – 13H30 (Marylène PETIT en tant que tuteur)
- Poteaux pour parvis Eglise de Saint-Chartres
- Rencontre avec M. BOURNAIS le vendredi 20 septembre 2024
- Réunion Village d'Avenir à la Préfecture le vendredi 20 septembre 2024. 3 communes retenues dans le loudunais dont Moncontour (étude de faisabilité sur 6 mois)

Tour de table

- ◆ Les journées du patrimoine 21 et 22 septembre 2024 - Visite du Donjon :
 - Martine COLOMBET le samedi après-midi 14H – 18H
 - Marylène PETIT le dimanche après-midi 14H – 18H
- **Marylène PETIT** : Label Station Verte – le faire évoluer avec Martine COLOMBET et Bruno SOUCHARD en vue d'un développement du village.
Monsieur. Hugo FOVILLE souhaite présenter les travaux de ses fouilles effectués au donjon
- **Bruno SOUCHARD** : Assemblée générale de l'APE
 - 2 Présidents : Mme Caroline DORSY
M. Elvis CHARVIN
 - Abribus : Vitre à l'extrémité réparée mais depuis vitre au milieu brisée
 - Prévoir le remplacement des grandes tables en bois : voir à BRESSUIRE
- **Roselyne PINEAU** : demande des explications sur le label village d'avenir. Monsieur RENAUD présente le projet de Moncontour qu'il défendra le vendredi 20 septembre.
- **Corinne LORIN** : demande le bilan de la saison d'été à l'auberge dont le taux de fréquentation. Monsieur RENAUD répond qu'il n'a pas cette information mais qu'il va solliciter Monsieur PINEAU pour venir en parler aux membres du Conseil.
- **Anne PEUVERGNE** : demande du sable près des structures d'enfants
- **Nadia JUILLET via Alexandre ROULON** : demande de réfléchir sur la prochaine couverture du MOMESTOU.
- **France POIREAU** : demande la date de commencement des travaux pour la mise en place de la fibre entre Sauzeau et Ouzilly-Vignolles.

Edouard RENAUD clôt la séance à 22H00
Fait à Moncontour, le 19 septembre 2024

Le Maire,
Edouard RENAUD

